

Réalisation Schéma directeur cyclable

A l'échelle de la Communauté de Communes Marana Golo

1^{er} comité technique
19/10/2023



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
MARANA GOLO

1.1 - Définition du schéma directeur cyclable

Qu'est-ce qu'un schéma directeur cyclable ?

Le schéma directeur vélo est un outil de **PROGRAMMATION** et de **PLANIFICATION** qui permet de **définir les ACTIONS à mettre en place** à court, moyen et long terme pour améliorer et encourager la **PRATIQUE CYCLABLE**. Il permet la **programmation des INVESTISSEMENTS** dans un plan pluriannuel.



Pourquoi ?

1. **Réduction** des gaz à effet de serre
2. **Plan vélo** de l'Etat
3. **Amélioration des conditions** de circulation
4. **Pratique sportive** bénéfique pour la santé
5. **Gain économique** pour les usagers



Un schéma répond à des besoins



1.2 - Analyse documentaire et sources de données



Données et documents intégrés au diagnostic :

- **Recensement INSEE 2019** : population et emploi,
- **Flux de mobilités INSEE 2017** : actifs et scolaires,
- Les documents d'urbanisme et réglementaires transmis par l'intercommunalités,
- **Véloroutes** : France Vélo Tourisme,
- **BD Topo** : ZAE, Pôles générateurs de déplacement, enseignement,
- **DGFIP** : cadastre,
- **Etudes préexistantes sur et autour du territoire,**
- **Echanges** avec les communes et retours **questionnaires,**
- **Entretiens** avec les acteurs institutionnels
- **Fiches techniques** du CEREMA.

5.2 - Enjeux et axes stratégiques du Schéma directeur cyclable



Objectifs identifiés :

- Développer le réseau cyclable à l'échelle de l'intercommunalité en complémentarité de l'offre ferroviaire.
- Exploiter le potentiel intermodal et la place du train dans les habitudes de déplacement.
- Renforcer l'offre de stationnement vélo sécurisé.
- Structurer l'offre de service et renforcer les propositions à destination de la population pour faciliter l'accès au vélo.
- Co-construire la stratégie en lien avec les territoires voisins, notamment l'agglomération de Bastia pour assurer les continuités dans les déplacements.
- Animer localement la formation, sensibilisation et le déploiement d'une « culture vélo ».
- Communiquer et animer localement la pratique via la mise en œuvre d'un plan de communication et d'actions événementielles.

AXES D'ACTION

Axe 1 :
Développer et renforcer le
réseau cyclable
quantitativement et
qualitativement

Axe 2 :
Compléter l'infrastructure par une offre de
services cohérente et justement
proportionnée

Axe 3 :
Communiquer, sensibiliser et
accompagner le développement
des mobilités actives

Merci de votre attention

